



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Mise en œuvre du fonds d'urgence pour les viticulteurs

Question orale n° 179

Texte de la question

M. Jean-René Cazeneuve attire l'attention de Mme la ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire sur la situation critique des viticulteurs du pays et plus particulièrement ceux du Gers, durement touchés par des aléas climatiques dévastateurs. Les épisodes répétés de pluies excessives, la propagation inédite du mildiou et les épisodes de grêle conséquents de ces dernières années ont entraîné des pertes sans précédent, certains producteurs voyant jusqu'à 80 % de leur récolte anéantie. Face à cette situation dramatique, M. le député a porté, lors de la commission mixte paritaire du projet de loi de finances pour 2024, un amendement visant à créer un fonds d'urgence de 20 millions d'euros pour soutenir ces viticulteurs. Cet amendement a été adopté, mais il est impératif que ce fonds soit déployé sans délai, car chaque jour qui passe aggrave les difficultés économiques et sociales des exploitations concernées, dont les trésoreries sont exsangues. Le Gers, avec son vignoble emblématique et ses produits d'excellence comme l'Armagnac, le Floc et les vins Côtes de Gascogne, constitue un pilier essentiel du patrimoine agricole français. Derrière chaque bouteille, ce sont des femmes et des hommes passionnés qui, aujourd'hui, doutent de la survie de leur activité et de leur savoir-faire transmis de génération en génération. Il demande donc, avec insistance, que la mise en œuvre de ce fonds d'urgence soit accélérée. Il en va non seulement de la survie des viticulteurs, mais aussi de la préservation des territoires ruraux, des traditions et de l'économie locale qu'ils font vivre. Agir sans tarder, c'est éviter des fermetures irréversibles et permettre la survie économique des producteurs. Agir rapidement, c'est envoyer un signal fort à ceux qui consacrent leur vie à nourrir le pays et à enrichir le patrimoine français.

Données clés

Auteur : [M. Jean-René Cazeneuve](#)

Circonscription : Gers (1^{re} circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 179

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture, souveraineté alimentaire

Ministère attributaire : Agriculture, souveraineté alimentaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 février 2025](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [25 février 2025](#)